



HAL
open science

**Le dessous des cartes. 350 ans de cartes à jouer au
département des Estampes et de la Photographie de la
BnF**

Jude Talbot

► **To cite this version:**

Jude Talbot. Le dessous des cartes. 350 ans de cartes à jouer au département des Estampes et de la Photographie de la BnF. Nouvelles de l'estampe, 2016, Cartes à jouer, estampe et enluminure, 253, pp.4-21. hal-01315444

HAL Id: hal-01315444

<https://hal-bnf.archives-ouvertes.fr/hal-01315444>

Submitted on 18 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le dessous des cartes.

350 ans de cartes à jouer au département des Estampes et de la Photographie de la BnF Jude Talbot

Riche de 2 000 suites de cartes à jouer, le département des Estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France est dépositaire d'une collection exceptionnelle. Elle figure au rang des plus belles au monde par la somptuosité de ses pièces et sa diversité. Mais son intérêt réside aussi dans l'histoire de sa constitution : une histoire longue de plus de trois siècles, intrinsèquement liée aux origines de l'estampe comme du département, nourrie à la source des usages populaires aussi bien que de l'art. Aujourd'hui, cette collection prestigieuse aborde une nouvelle étape de son histoire : elle est en voie d'être intégralement numérisée, après avoir fait l'objet d'un catalogage exhaustif et détaillé, pour que soient accessibles en ligne sur Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, les quelques 58 000 cartes qui la compose.

1667-1715 : le temps des chefs-d'œuvre

Cédées au roi respectivement en 1667 et 1715¹, les collections de Michel de Marolles² et de François-Roger de Gaignières³ posent les fondations du Cabinet des Estampes. Elles sont constituées, pour la première, de 124 000 estampes de maîtres et, pour la seconde, de près de 300 portefeuilles de modes, de tombeaux, de topographie et de portraits gravés. Toutes deux comptent plusieurs suites de cartes à jouer et tarots.

Les pièces de la collection Marolles sont inventoriées et décrites, en 1732, du point de vue de la gravure et de l'iconographie, ce qui complique l'identification formelle des cartes à jouer. Dans le premier volume de l'inventaire manuscrit figure ainsi la mention de « cinquante et un morceau depuis la page 18 jusque au haut de la page 22 ; sans marques, represantants[sic] différents états de la vie ; Apollon et les 9 muses, les sciences, les vertus, les 7 planètes & tous des figures d'hommes et de femmes avec des attributs, numérotées depuis 1 jusques à 50. Le 51^E morceau est une copie du 48^{E4}». Il s'agit là des cartes du tarot dit de Mantegna⁵. Ces 50 estampes, alternativement attribuées au peintre Andrea Mantegna (1431-1506), au graveur et orfèvre florentin Baccio Baldini (1436 ?-

¹ La collection Gaignières n'entre véritablement aux Estampes qu'en 1740.

² Abbé de Villeloin, Marolles (1600-1681) vend au roi en 1667 les 500 volumes de sa collection, avant d'en constituer immédiatement une seconde. Voir : Laure Beaumont-Maillet, « Les collectionneurs au Cabinet des Estampes », dans *Nouvelles de l'estampe*, Paris, décembre 1993, n° 132, p. 8.

³ Poussé par l'ambition d'en écrire l'histoire, Gaignières (1614-1715) parcourt le royaume de France et ce faisant collecte et produit un ensemble considérable de dessins et de notes. Voir : Laure Beaumont-Maillet, « Les collectionneurs au Cabinet des Estampes », *op. cit.*, p. 9.

⁴ Inventaire de la collection Marolles, ca 1732, RESERVE YE-18-PET FOL, p. 20.

⁵ *Ibid.*, p. 20 : « Collé en un volume séparé N° 50 en 1819 ». Conservées à l'origine dans le volume III de la collection Marolles, les cartes en furent extraites par la suite.

1487 ?) ou à son maître Tommaso Finiguerra (1426-1464), présentent, en cinq séries de 10 figures, des thématiques chères à la Renaissance italienne. Si leur iconographie les rapproche des lames de jeux de tarots ou de *minchiate*, il est néanmoins peu probable qu'elles aient jamais eu cette fonction.

Plus loin sont également décrits « vingt et un morceau page 28, sans marques, représentant des oyseaux et des quadrupèdes », formule imprécise mais dans laquelle il serait tentant de voir les cartes anciennement dites du maître de 1466, aujourd'hui attribuées au maître des Cartes à jouer. Gravées au burin, ces cartes sont issues d'un type de jeu à cinq couleurs : les Fleurs, les Hommes sauvages, les Oiseaux, les Cerfs et les Lions. Produites dans la région du Rhin supérieur vers 1435-1455, elles sont les plus anciens exemples de cartes en taille-douce existants. Trois ou quatre d'entre elles se trouvent dans le fonds du Cabinet avant 1824⁶ et il n'est pas interdit de penser qu'on les doit à Marolles.

Enfin, l'inventaire de la Réserve des Estampes en 1876 signale un ensemble intitulé « Cartes à jouer du XV^E siècle⁷ » composé de 22 pièces parmi lesquelles « 18 gravées provenant de la collection de Marolles⁸ ». On y compte une carte ronde gravée par Telman von Wesel⁹ d'après celles du maître PW de Cologne et quelques cartes allemandes produites par Peter Flötner¹⁰. La collection Marolles comptait donc au moins 73 cartes appartenant à quatre suites différentes. Témoins prestigieux des productions allemandes et italiennes des XV^E et XVI^E siècles, elles ne furent sans doute jamais conçues pour le jeu.

Ce n'est pas le cas des cartes de la collection Gaignières, qui, pour autant, n'ont rien à envier à celles héritées de Marolles. Ce sont, elles, de véritables cartes à *jouer*, destinées à un usage ludique ou pédagogique. Elles sont référencées à l'inventaire dressé par Clairambault¹¹ sous les termes de « recueil d'anciennes cartes tarotés dans un volume f.° veau » et de « Jeux de cartes in-16, 5 volumes imp. ». Une note manuscrite relevée sur une copie ultérieure de cet inventaire¹² précise les

⁶ Duchesne aîné en compte trois dans *Voyage d'un iconophile, revue des principaux cabinets d'estampes, bibliothèques et musées d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre*, par Duchesne aîné, 1834, p. 365. Mais quatre sont détaillées par Thomas Wilson dans *A Catalogue raisonné of the select collection of engravings of an amateur*, London, C. Richards, 1828, p. 91. Il s'agit des cartes de 5 et 6 de Lions, de 9 de Fleurs et d'Unter de Cerfs.

⁷ Département des Estampes. 1876. Inventaire de la Réserve (RESERVE YE-152-PET FOL).

⁸ Réunis initialement sous une même cote, ces documents ont par la suite été répartis aux œuvres des graveurs allemands qui les avaient produits (RESERVE EA-18).

⁹ Carte échangée en 1833. Cf. *infra*. Telman von Wesel est un graveur et orfèvre allemand de la fin du XV^E siècle et du début du XVI^E.

¹⁰ Peter Flötner, graveur et orfèvre allemand, est actif à Nuremberg entre 1522 et 1546. Le département des Estampes conserve 46 de ses cartes, en deux ensembles : l'un de 35 cartes, sous la cote RESERVE EZ-18 (C, 3)-PET FOL, l'autre de 11 cartes sous la cote KZ-727 (25)-FOL.

¹¹ Inventaire du cabinet de M. de Gaignières, donné au Roy, fait par M. Clairambault, généalogiste des Ordres de Sa Majesté, en 1711, numéros 1030 et 1031 (Département des Manuscrits, Clairambault 1032).

¹² Extrait de l'inventaire du cabinet de M. de Gaignières, donné au Roi par acte du 19 février 1711, contenant ce qui a été remis à la Bibliothèque de Sa Majesté, en exécution de l'arrêt du Conseil d'État du 6 mars 1717 (Département des Manuscrits, NAF 5738).

circonstances de leur entrée au Cabinet des Estampes : « Remis les deux présents articles à M. De La Croix, [signé] Jourdain ». L'abbé Jourdain est secrétaire de la Bibliothèque du Roi lorsqu'il confie les deux paquets de cartes à Jean De La Croix, garde du Cabinet des Estampes entre 1736 et 1750.

Elles sont bien connues des nombreux visiteurs de Gaignières¹³. L'un d'eux, le médecin anglais Lister, en donne en 1698 la description suivante : « il est un objet futile que je ne laissai pas de remarquer, c'est une collection de cartes à jouer depuis trois cents ans. Les plus anciennes étaient trois fois plus grandes que celles dont nous nous servons aujourd'hui, parfaitement bien enluminées avec des bordures dorées & le carton épais & solide; mais il n'y en avait pas une série complète¹⁴ ». Ces dernières, on les reconnaît, sont les 17 cartes qui composent le tarot dit de Charles VI, magnifique et rare exemple de cartes peintes et enluminées, produites en Italie à la fin du XV^e siècle.

En 1779, Hugues-Adrien Joly¹⁵ répertorie sous les numéros 2103 et 2333¹⁶ de l'inventaire du Cabinet les deux lots restés intacts. Pour le premier, Joly prend soin de préciser le contexte historique de production :

« 2103. Collection de cartes à jouer très anciennes. L'origine vient de l'Allemagne, on en fixe l'époque à 1300. Ce jeu fut imaginé pour les joueurs, au point de perdre de vue l'objet du militaire ; il est formé de 4 couleurs qui s'appelaient : rouge ; sonnettes ; glands et verts et qui ont été renommées cœur, carreau, trèfle et pique. Le goût à jouer de l'ancienne chevalerie l'a emporté surtout en France sur les noms d'officiers supérieurs ou capitaines, et de bas officiers que les Allemands avaient donnés à ces cartes. Ce fut sous le règne de Charles VI que pour le distraire de sa mélancolie on imagina de substituer des dames et des valets dans ce jeu aux figures des hauts et bas officiers. – Ex dono »

Quant au second lot, il est simplement donné pour un ensemble de « Jeux de cartes instructifs, 10 paquets provenant du Cabinet de Gaignières ». En 1840, un récolement¹⁷ en précise le nombre : pour le numéro 2103 « 762 items » et pour le 2333 « 557 items ». S'y ajoute le numéro 5634 renvoyant aux 17 cartes du tarot dit de Charles VI, extraites du lot 2103 vers 1800-1801¹⁸. Aucune liste précise de ces 1 319 cartes à jouer n'existe, mais elles sont identifiables¹⁹. Celles du premier lot, gravées sur bois et coloriées au pochoir, sont produites entre 1620 et 1705, en particulier dans les ateliers des cartiers Jean Hémau à Épinal, Delestre et Passerel à Paris, Goyrand à Lyon ou Jean Volay à Thiers. Quant au second lot, il recueille très certainement des exemplaires de jeux gravés par Stefano Della

¹³ Voir : Charles de Grandmaison, *Gaignières, ses correspondants et ses collections de portraits*, Niort, A. Clouzot, 1892.

¹⁴ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, Paris, Société des bibliophiles, 1873, p. 91.

¹⁵ Hugues-Adrien Joly est garde du Cabinet des Estampes de 1750 à 1792.

¹⁶ Inventaire du Cabinet des Estampes. 1 à 15000 (RESERVE YE-43-PET FOL).

¹⁷ Dénombrement par ordre d'inventaire des volumes d'estampes du Cabinet. 1840 (RESERVE YE-45-PET FOL).

¹⁸ Voir : Répertoire alphabétique du Cabinet d'Estampes de la bibliothèque, An IX (RESERVE YE-52-4).

¹⁹ Aujourd'hui, la plupart des cartes que nous supposons provenir de Gaignières est conservée sous la cote RESERVE KH-34. L'analyse de ses notes sur les « jeux de cartes et de dez » (Département des Manuscrits, NAF 5738) permet par ailleurs d'identifier formellement deux tarots. Voir à ce sujet Thierry Depaulis, « Roger de Gaignières et ses tarots », dans *Le Vieux papier*, 1986, fasc. 301, p. 11-124

Bella pour l'éducation du jeune Louis XIV²⁰ et d'autres jeux géographiques, héraldiques et politiques. Leur bon état de conservation suppose leur collecte intervenue peu de temps après leur production : Gaignières les aurait donc achetés neufs, à des fins de documentation, et la variété des portraits et de l'iconographie des costumes fait logiquement écho aux suites de Modes et de Portraits qu'il a constituées par ailleurs.

Vers 1800, il se trouve ainsi au Cabinet des Estampes les plus belles pièces issues de jeux de cartes qu'il soit donné de voir. Le fonds s'est néanmoins peu enrichi depuis 1715. La seconde moitié du XVIII^e siècle est en effet marqué par un double mouvement : si la production de cartes à jouer devient massive, elle s'accompagne d'un appauvrissement important de l'iconographie. Ce phénomène a probablement justifié leur éviction des grandes collections d'estampes contemporaines, et on ne trouve pas mention de cartes à jouer dans celles qui ont intégré le Cabinet des Estampes, depuis Béringhen (1731) jusqu'à Tralage (1795)²¹. C'est donc uniquement sur les fondations anciennes de Marolles et de Gaignières, que se bâtit, un siècle plus tard, la collection de jeux de cartes du Cabinet des Estampes.

1800-1855 : le rôle de Duchesne dans la constitution d'une collection de cartes à jouer

Entre 1800 et 1855, deux initiatives concourent à la valorisation du fonds de cartes à jouer au département des Estampes. Toutes deux sont à porter au crédit de Jean Duchesne aîné, directeur de 1838 à 1855 mais dont l'intelligence et l'expérience firent dès 1807 la pierre angulaire de la modernisation du Cabinet²². La première aboutit, par l'établissement d'une disposition méthodique des estampes, à l'attribution d'une cote consacrée aux jeux. La seconde se concrétise dans des acquisitions concertées de cartes à jouer à partir de 1829. Parallèlement, la multiplication des entrées de jeux contemporains, grâce au dépôt légal institué sous la Révolution, modifie sensiblement l'équilibre du fonds et justifie sa reconstitution régulière par la suite.

La disposition méthodique du Cabinet des Estampes est fixée définitivement en 1800-1801, selon le principe inventé par Heineken²³ et toujours en vigueur aujourd'hui. Duchesne étend à 24 les 12 séries instituées par Hugues-Adrien Joly en 1783 et les subdivise en 122 sous-séries. Les cartes à jouer se voient attribuer le lettrage KH pour « Jeux d'échecs, de dés, de cartes et de hasard ».

²⁰ Sur la commande de Mazarin, Jean Desmarets de Saint-Sorlin fait graver en 1644 par Stefano Della Bella quatre jeux destinés au jeune monarque : le jeu des rois de France, le jeu des reines renommées, le jeu des fables et le jeu de la géographie.

²¹ Seule exception relevée, 24 cartes rondes de Telman von Wesel, provenant de la collection Bégon. Voir *infra*, note 36.

²² Cf. LaureBeaumont-Maillet, « Jean Duchesne », dans *Les Gardes et directeurs du département des Estampes, de 1720 à 2006*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2007.

²³ Carl Heinrich von Heineken, *Idée générale d'une collection complète d'estampes, avec une dissertation sur l'origine de la gravure et sur les premiers livres d'images*, Vienne, J. P. Kraus, 1771.

L'intérêt de Duchesne pour les cartes à jouer²⁴ se manifeste ici. Il connaît d'ailleurs parfaitement celles issues de Marolles. Lors des nombreuses visites de cabinets d'estampes, de musées et de collections privées qu'il relate dans *Voyage d'un Iconophile*, il relève systématiquement la présence d'exemplaires similaires, se concentrant surtout sur la suite dite de Mantegna et celle du Maître des cartes à jouer²⁵. Ainsi, lorsqu'il visite en 1824 le cabinet de Thomas Wilson à Londres, fait-il la découverte de « [...] quatorze cartes à jouer, dont treize sont des figures, et la quatorzième un cinq d'une autre couleur que celui que possède la Bibliothèque Royale de Paris ». Il ajoute : « Je ne saurais exprimer l'étonnement que j'ai éprouvé en voyant ces cartes, qui n'ont été désignées dans aucun des ouvrages où l'on traite des gravures anciennes ; cependant j'avais eu lieu de soupçonner leur existence par trois cartes, qui en font partie, et qui se trouvent à Paris.²⁶ ». Ce sont là quelques-unes des rares cartes du Maître des cartes à jouer.

En 1836, Duchesne publie la première version d'un texte²⁷ qu'il remanie et augmente en 1844, puis 1846, sous le titre *Jeux de cartes Tarots et de cartes numériques*²⁸. Avant même d'être directeur du département des Estampes, il procède jusqu'en 1841 à des enrichissements importants où transparaît l'influence de la collection Marolles sur sa politique d'acquisition. En continuant de faire porter l'effort sur les jeux les plus prestigieux et les plus belles pièces de gravure en taille-douce, italiennes et germaniques, il s'attache à réunir un fonds artistique d'excellence, soit par la complétion des ensembles incomplets, soit par l'adjonction de pièces analogues. En 1829, lors d'une vente du marchand d'estampes Pieri-Bernard²⁹, le Cabinet des Estampes se porte acquéreur pour 2 500 francs d'une « Collection de 48 cartes (dites de tarrot) belles, bien conservées, et de la plus grande rareté, surtout à les trouver réunies... »³⁰. Il s'agit de l'édition de 1485 du tarot de Mantegna, exemplaire qui complète la suite datée de 1465 provenant de Marolles. Dix ans plus tard, en 1839, il

²⁴ Sa bibliothèque comporte plusieurs ouvrages consacrés aux cartes à jouer. Voir *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Duchesne Aîné, conservateur du Département des estampes de la Bibliothèque impériale, dont la vente aura lieu le jeudi 24 mai 1855*, Paris, P. Jannet, 1855, n° 17, 63, 814, 1106-1112 et 1115.

²⁵ Le grand intérêt de Duchesne pour la production dite alors du maître de 1466 l'amène à en rédiger un catalogue raisonné, annoncé en 1837 dans la troisième édition de sa *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque du Roi* mais qui n'a jamais été édité. Voir Jules Desnoyers, « Notice biographique sur M. J. Duchesne, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque impériale », dans *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, Paris, mai 1855, p. 13.

²⁶ *Ibid.*, p. 365.

²⁷ Jean Duchesne, *Observations sur les cartes à jouer*, Paris, Crapelet, 1836.

²⁸ Jean Duchesne, *Jeux de cartes Tarots et de cartes numériques du XIV^e au XVIII^e siècles en cent planches avec un précis historique*, Paris, Crapelet, 1846.

²⁹ Registre des acquisitions (feuilles de proposition), mai 1829, RESERVE YE-88 (A)-PET FOL.

³⁰ Voir l'inventaire du Cabinet, entrée 7014, « Cartes Tarochio avec la date 1485 : in-4^o, maroquin rouge, acquis en 1829 ».

acquiert, lors de la vente Cicognara³¹ à Vienne, une copie de cette suite, gravée par Jean Ladenspelder vers 1540-1560³².

En 1841, il profite de la vente de la collection d'estampes de Thomas Wilson pour acheter les 33 cartes du Maître des cartes à jouer qui s'y trouvent désormais³³. Vendu 3 036 francs par le marchand Tiffin, cet ensemble, qui comporte en outre « onze fragments de plusieurs des figures d'animaux servant à former les points de ces cartes » et « quinze dessins imitant plusieurs des cartes qui manquent dans ce jeu³⁴ », rejoint les 6 cartes³⁵ conservées au Cabinet des Estampes. Duchesne achète enfin en 1842 une carte de valet³⁶, en couleur, apportant la dernière touche à cette suite qui, depuis, n'a plus évolué.

Toujours avec l'intention de compléter les lacunes dans les suites données par Marolles, le même Duchesne négocie en 1833 l'acquisition de cartes de Telman von Wesel. À cette date, le Cabinet possède seulement 26 cartes d'une suite de 52, et leur provenance se répartit comme suit : 1 carte issue de Marolles³⁷, 24 cartes provenant de Michel Bégon³⁸ et 1 carte donnée par un certain Lamotte³⁹. Un contrat d'échange est passé en janvier 1833 avec le marchand Giovanni Volpato⁴⁰ en vue de l'entrée d'un exemplaire complet du jeu, en 10 planches, selon ces termes :

« Il a été convenu de ce qui suit, savoir, Moi, Volpato, je cède au département des Estampes, Cartes et plans de la Bibliothèque royale, un jeu de cartes complet de 52 cartes, gravé vers 1477, toutes dans un état de parfaite conservation et en pleine marge.

³¹ Alexandre Zanetti, *Catalogue de la riche collection d'estampes du premier siècle de l'art en Italie et en Allemagne, des jeux de cartes à tarots et du précieux cabinet de nielles en planches originales, de feu M. le Cte Léopold Cicognara*, Vienne, Artaria, 1839. Le comte Cicognara (1767-1834), écrivain, amateur d'arts et homme politique, a réuni une importante collection d'ouvrages sur l'art et l'architecture acquise en 1824 par la bibliothèque du Vatican. Sa collection d'estampes est vendue aux enchères en 1839.

³² Jean Ladenspelder, peintre et graveur allemand originaire d'Essen, est actif à Cologne vers 1540-1560.

³³ Registre des acquisitions (feuilles de proposition), octobre 1841, RESERVE YE-88 (A)-PET FOL. Leur nombre a manifestement augmenté depuis la visite de Duchesne en 1824 pour passer de 14 à 33 pièces. En 1828, elles étaient au nombre de 29 ; Thomas Wilson les a acquis lors des ventes des collections Allen et du comte de Fries. Voir Thomas Wilson, *A Catalogue raisonné of the select collection of engravings of an amateur*, op. cit., p. 87 et p. 91.

³⁴ Pour le détail des 33 cartes, voir le Registre des acquisitions (feuilles de proposition), octobre 1841, (RESERVE YE-88 (A)-PET FOL).

³⁵ Aux trois cartes provenant de Marolles s'en sont ajoutées trois autres en 1836, par don du département des Manuscrits.

³⁶ Registre des acquisitions, ACQ 1842-05485, « Un valet en couleur du jeu du maître de 1466 », acquis pour « 25 frcs » de Bertault.

³⁷ La référence à cette carte, censée figurer dans l'Inventaire du Cabinet de Marolles (RESERVE YE-18-PET FOL), au volume 57, p. 10, n'a été retrouvée.

³⁸ Mentionnées au catalogue du Cabinet de Michel Bégon (RESERVE YE-25-PET FOL), volume M133, pages 13 à 16, n° 624. Bégon (1637-1710), magistrat et administrateur français, réunit une collection de près de 25 000 estampes, achetées par le roi en 1770.

³⁹ Don du « 22 Germinal An 9 de 83 paquets contenant 2461 pièces de différents maîtres tant anciens que modernes », Registre des dons de l'an IV à l'an XII, RESERVE YE-79 (2)-PET FOL. De Lamotte, il est simplement précisé qu'il s'agit d'un négociant du Havre.

⁴⁰ Giovanni Volpato (1797-1871) est un graveur et collectionneur piémontais. Il vend sa collection au roi Charles-Albert de Sardaigne en 1839.

Ces cartes proviennent de la vente du Cabinet de M. Bitter⁴¹, peintre, faite à Bercy en 1832, sont en forme de médaillons ronds et portent au bas la marque TW ; elles sont réunies au nombre de six sur six planches et de quatre sur quatre autres planches [...]. La somme de 2500 frcs est payée à M. Volpato de la manière suivante, savoir : 1800 frcs en espèces métalliques, et 700 frcs en objets ou matériaux mobiliers analogues, par leur nature, aux objets matériaux acquis et consistant en cartes gravées au nombre de 26, provenant du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale [...]»⁴².

Les autres acquisitions de cette période concernent surtout des jeux héraldiques du XVII^e siècle⁴³ et quelques suites de cartes à jouer révolutionnaires. On les doit au collectionneur d'estampes historiques Michel Hennin⁴⁴, à l'origine d'un tiers des entrées de cartes à jouer du Cabinet entre 1833 et 1850. L'une d'elle, notable, porte sur un fragment de feuilles d'un jeu français, produit à Lyon entre 1510 et 1520⁴⁵. C'est le premier achat de ce type et on en mesure l'importance pour Duchesne, qui s'empresse de le présenter dans l'exposition permanente des plus belles estampes du Cabinet, mise en place par ses soins depuis 1819. Il y figure en deuxième position⁴⁶ d'un parcours chronologique qui lui prête la grande charge symbolique, bien qu'indue, d'incunable de la gravure sur bois⁴⁷. Cette acquisition déterminante atteste d'une ambition nouvelle, et double : d'une part, celle de faire valoir, non plus la seule qualité d'exécution des grandes gravures en taille-douce, mais également la précocité de la gravure sur bois, technique jusque-là peu considérée ; d'autre part, d'envisager l'augmentation du fonds en s'émancipant de la tutelle artistique de la collection Marolles. En ce sens, elle préfigure la politique d'enrichissement que mèneront, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les successeurs du Duchesne.

De ces divers éléments émerge l'image d'un ensemble en gestation, réunion d'exemplaires rares estimés surtout comme chefs-d'œuvre, mais témoins à la fois des origines, de l'évolution et des variétés géographiques de la carte à jouer. Au moment où Duchesne décède, en 1855, toutes les conditions sont réunies pour que fructifie, sur le fonds que ses collectes ont enrichi, l'idée d'une collection.

1855-1916 : la redécouverte de la gravure sur bois et de l'imagerie populaire

⁴¹ Vente après décès de M. Bitter, peintre d'Histoire, les 10 et 11 septembre 1832 à Paris par Pieri-Bernard (Lugt 13087).

⁴² Cabinet des Estampes. Correspondance, fasc. 711 et 713 (RESERVE YE-1 (1826-1846)-PET FOL).

⁴³ Ils viennent compléter l'ensemble de « cartes instructives » données par Gaignières.

⁴⁴ Michel Hennin (1777-1863), donateur régulier du Cabinet des Estampes au cours de sa vie, lui lègue en 1863 l'intégralité de sa collection de près de 15 000 estampes historiques, dont plusieurs suites de cartes à jouer.

⁴⁵ RESERVE KH-30 (A, 5)-FOL. Duchesne précise dans *Jeux de cartes Tarots et de cartes numériques du XIV^e au XVIII^e siècle* que ce fragment a été vendu par Hennin à un marchand d'estampes londonien Colnaghi, qui lui-même l'aurait vendu au Cabinet, mais c'est bien Michel Hennin qui figure dans le registre des acquisitions comme vendeur. (Cf. ACQ 1833-01207).

⁴⁶ *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque du Roi, contenant des recherches historiques et critiques sur ces gravures et sur leurs auteurs*, Paris, C. Heideloff, 1837. 3^e éd, n^o 2.

⁴⁷ Il date ce fragment de 1400, alors qu'il est produit vers 1510-1520.

Du point de vue de la carte à jouer, les directions d'Achille Devéria (1855-1857), d'Henri Delaborde (1858-1885) puis de Georges Duplessis (1885-1898) n'ont pas le dynamisme de celle de Duchesne : seul Delaborde poursuit un tant soit peu l'œuvre entamée par celui-ci. Vingt-deux entrées de cartes à jouer sont identifiées entre 1858 et 1892 : cinq au titre du dépôt légal, onze à titre de dons et six au titre d'acquisitions. Faibles en quantité pour une période de 43 ans, ces acquisitions concernent majoritairement des jeux antérieurs à 1700. La plus intéressante d'entre elles intervient en septembre 1864 : Delaborde propose d'acquérir auprès du graveur en médaille et sculpteur Jacques Édouard Gatteaux « le jeu de cartes connu en Italie sous le nom de *Giucoco di Baldini* ou de *Giucoco di Mantegna* », ainsi qu'une « copie du même ouvrage par un graveur italien anonyme du XV^e siècle⁴⁸ ». Cette transaction, chiffrée à 10 000 francs de valeur vénale, prend en fait la forme d'un échange au terme duquel le Cabinet des Estampes livre à Gatteaux « les deux exemplaires de l'ouvrage original et de la série de copies [...] que possède le Département des Estampes à la Bibliothèque Impériale, exemplaires très inférieurs, à tous égards, aux exemplaires offerts par M. Gatteaux. » Les deux suites transmises à Gatteaux en contrepartie sont, d'une part celle provenant de Marolles, d'autre part celle achetée par Duchesne en 1829. Le souci du chef-d'œuvre, du meilleur état, transparaît encore une fois à cette occasion.

Delaborde ne néglige pas pour autant les jeux les plus humbles. Entre 1865 et 1870, il sépare les jeux de cartes proprement dits des autres types de jeux et les fait placer sous une cote spécifique, la cote KH-34. Pourtant, il ne prend pas la mesure de l'importance du don, en 1871, de la collection de Romain Merlin. Ce dernier, fils de libraire⁴⁹, bibliographe, traducteur de grec, bibliothécaire, avait aussi été rapporteur du jury pour la classe XXVI « Calligraphie, gravure, cartes à jouer, reliure et registres » à l'Exposition universelle de 1855⁵⁰. En 1869, il avait publié à compte d'auteur l'important *Origine des cartes à jouer*⁵¹. C'est pour les besoins documentaires de cet ouvrage qu'il réunit un ensemble important de près de 170 jeux entre 1855 et 1865. Il mobilise à cet effet un large réseau d'érudits, de libraires, de graveurs et d'archéologues. À la suite de son décès le 4 février 1871, son exécuteur testamentaire remet au Cabinet des Estampes deux caisses et trois portefeuilles, contenant :

« 1° Une suite de fragments de cartes à jouer anciennes et de reproductions par le procédé Pilinski de diverses pièces xylographiques ayant trait à l'histoire des Cartes, le tout provenant de la collection de feu Monsieur Romain Merlin

⁴⁸ Pour les détails de la transaction, voir le Registre des acquisitions (feuilles de proposition) (RESERVE YE-88 (A)-PET FOL) pour les années 1858-1870 et le Relevé d'acquisitions faites de 1803 à nos jours (RESERVE YE-88-PET FOL), entrée ACQ 1864-2767 et 2768.

⁴⁹ Son père est Jacques Simon Merlin, célèbre libraire parisien auquel il succède de 1835 à 1843.

⁵⁰ Romain Merlin, « Calligraphie, gravure, cartes à jouer, reliure et registres », dans *Exposition universelle de 1855. Extrait des rapports du jury de la XXVI^e classe*, Paris, Impr. impériale, 1856, 224 p.

⁵¹ Romain Merlin, *Origine des cartes à jouer: recherches nouvelles sur les naibis, les tarots et sur les autres espèces de cartes*, Paris, l'auteur, 1869.

2° Une suite considérable de jeux de cartes, persans, indiens, chinois, italiens, belges, anglais, espagnols, hispano-belges et français provenant de la même collection

3° Neuf volumes imprimés, dont quelques-uns avec planches et plusieurs liasses de notes ou notices manuscrites sur l'histoire des cartes à jouer provenant de la même collection

4° Toutes les épreuves d'essai, ou les épreuves définitives en grand nombre des 74 planches gravées, lithographiées, ou photo-lithographiées, pour l'ouvrage de M. Merlin, *Origine...*⁵² »

Événement inédit qui aurait dû éveiller la curiosité de Delaborde, ce legs marque la première entrée, à titre gracieux, d'une collection exclusivement consacrée aux cartes à jouer dans le fonds d'un établissement public, en France ou à l'étranger. Mais la guerre de 1870, puis la Commune de Paris, soumettent les collections à de graves dangers, bouleversent l'administration du Cabinet et concentrent les préoccupations du conservateur⁵³. L'indifférence qui entoure l'arrivée de cet ensemble a toutefois d'autres causes. Tout d'abord, les 1 220 cartes dont il se compose sont essentiellement des cartes à jouer européennes récentes, produites dans la première moitié du XIX^e siècle. Elles ne bénéficient donc pas du prestige d'exemplaires anciens et rares. Surtout, l'ensemble légué par Merlin n'a aucune apparence de collection. Soit qu'il n'en ait pas eu le temps, soit que cela n'ait pas été son souci, Merlin n'a ni organisé, ni apporté de soin à la présentation des jeux qu'il rassemblait. Leur conservation dans des défets d'imprimés et de papiers divers, l'absence de montage et de classement laisse au contraire l'impression d'un grand désordre. Enfin, le mélange des cartes avec les archives, notes, fac-similés et autres courriers plaide en faveur d'un emploi documentaire et non d'une démarche de collectionneur, au point qu'il est parfois difficile d'y distinguer pièces originales et reproductions. Merlin considérait manifestement l'ensemble comme un fonds de travail, et les cartes à jouer comme des sources parmi d'autres principalement réunies pour étayer le propos d'*Origine des cartes*⁵⁴. Il n'est pas étonnant, en somme, que sa collection reste ignorée pendant près de trente ans.

En 1898, Henri Bouchot (1898-1906) succède à Delaborde. Il prépare alors activement le catalogue des incunables xylographiques du département. La recherche d'exemplaires inédits, permettant de documenter les origines de la gravure sur bois, est donc au cœur de sa démarche. Il voit ainsi dans la carte à jouer ce que ses prédécesseurs ont longtemps ignoré : une digne représentante de l'imagerie populaire, à même d'éclairer les débuts de l'art de l'estampe. Dans la

⁵² Elle figure sous la référence DON 1871-05380 au registre des dons (RESERVE YE-85-PET FOL).

⁵³ Delaborde s'occupe notamment de mettre à l'abri les pièces les plus prestigieuses du Cabinet : « Retiré aujourd'hui de la cachette où je les avais placés, le 16 septembre dernier, dans une des salles mêmes du département, les cent trente-quatre volumes suivants, qui font partie de la Réserve, et que j'ai, heureusement, retrouvés intact [parmi lesquels :] – Jeu de cartes d'Italie, Cartes dites de Charles VI, cartes à jouer 1466 » Voir le *Journal du Conservateur*, 6 juin 1871 (RESERVE YE-207-4).

⁵⁴ Les cartes à jouer de Merlin, désormais toutes identifiées, ont été intégrées à la collection de cartes du département par étapes successives, en 1902, vers 1920-1930, vers 1985 et en 2013.

préface des *Deux cents incunables du département des Estampes*, il livre un résumé éclairant du manque de considération dont la gravure sur bois y a longtemps pâti :

« Ce que nous appelons les incunables, c'est-à-dire les plus anciens essais de gravure sur bois, n'avaient jamais beaucoup retenu l'attention chez nous. Avant 1830, le Département des Estampes en possédait quelques spécimens sans importance, lorsque, dans le courant de 1831, une circonstance particulière mit tout à coup le Cabinet à même de s'enrichir dans une large mesure. M. Michel Hennin [...] proposait soit l'acquisition, soit l'échange de plus de deux cents pièces de la xylographie primitive. Le Département des Estampes [...] n'eut certainement donné aucune suite à la proposition sans l'intervention du second employé, M. Duchesne aîné. M. Duchesne [...] se sentait davantage incliné vers l'art italien, le classique, les écoles raphaéliques, mais un travail qu'il préparait sur les Cartes à jouer lui avait permis d'acquérir certaines connaissances spéciales sur la question des incunables ; il poussa à l'achat, on entendit ses raisons [...]»⁵⁵. »

Dans la lignée de l'initiative, déjà ancienne, de Duchesne, il soumet en avril 1902 à l'administrateur de la Bibliothèque nationale un projet d'acquisition de feuilles de cartes imprimées par un graveur lyonnais du XV^E siècle, Jean de Dale⁵⁶, projet qu'il documente pointilleusement et défend fermement :

« Je propose l'acquisition pour le 10 mai de 51 figures de cartes numérales découvertes par le libraire Leclerc dans une reliure de livre lyonnais. Ces cartes inconnues jusqu'à ce jour portent le nom de J. de Dale, cartier lyonnais signalé par M. Nat. Rondot dans « Les graveurs et imprimeurs à Lyon au XV^E ». Ici nouvelle objection de l'administration. Comme le prix de 5.000 f., qui est fort élevé en effet, mais s'explique par les conditions exceptionnelles de ces pièces, paraissaient à l'administrateur hors de proportion avec nos ressources, j'ai dû rappeler que nos prédécesseurs ont autrefois payé 40.000 f. un album dont l'intérêt était loin de correspondre à celui d'incunables pour ainsi dire datés et signés, chose presque unique dans le genre. Je fis des recherches à ce sujet et je m'aperçus au cours de mes investigations que des cartes signalées par Merlin comme ayant été donné par lui à la Bibl. ne figuraient pas dans nos albums de cartes. Raffet se mit à fouiller les recoins et découvrit tout un lot de ces pièces inestimables et aujourd'hui hors de prix, que M. Delaborde avait reléguées dans un carton de rebuts avec la mention « Cartes provenant de M. Merlin ». J'ai fait immédiatement monter ces débris curieux et rares ; nous y avons trouvé les noms de plusieurs cartiers français du XV^E⁵⁷. »

Il met ainsi au jour fortuitement une partie de la collection Merlin, relevant au passage la négligence de Delaborde. Conscient de l'importance des pièces découvertes, il décide de créer sous la cote KH-30 (A) un recueil dédié aux feuilles et fragments anciens de cartes à jouer⁵⁸. Il y place une

⁵⁵ Henri Bouchot, *Les deux cents incunables xylographiques du département des estampes : origines de la gravure sur bois, les précurseurs, les papiers, les indulgences, les "grandes pièces" des Cabinets d'Europe, catalogue raisonné des estampes sur bois et sur métal du Cabinet de Paris*, Paris, E. Lévy, 1903.

⁵⁶ Conservées aujourd'hui sous la cote RESERVE KH-30 (A, 2)-FOL.

⁵⁷ Bouchot, *Journal du Conservateur*, 1902 (RESERVE YE-207-4). L'acquisition est référencée sous le numéro ACQ 1902-06414.

⁵⁸ Les fragments provenant de Merlin y occupent les cotes RESERVE KH-30 (A, 8)-FOL, RESERVE KH-30 (A, 16)-FOL, RESERVE KH-30 (A, 23)-FOL et RESERVE KH-30 (A, 25)-FOL.

autre pièce majeure, reçue en don au cours du mois de mai 1902⁵⁹ : des feuilles non découpées d'un jeu de cartes à enseignes espagnoles, fabriqués à Séville en 1617⁶⁰. Quant aux cartes de Jean de Dale, chèrement acquises⁶¹, il ne manque pas de les présenter, dès ce même mois de mai 1902, à l'Exposition de la gravure sur bois à l'École nationale des Beaux-arts⁶². Il s'y réfère également à de nombreuses reprises dans le « Catalogue raisonné des Estampes sur bois et sur métal » qu'il publie en 1903⁶³.

Dotée d'un statut neuf, celui d'aïeul de la gravure, la carte à jouer populaire acquiert ses lettres de noblesse à cette période. En 1906, Henry-René D'Allemagne⁶⁴ publie *Les cartes à jouer du XIV^e au XX^e siècle*⁶⁵, somme phénoménale par son érudition et la précision des informations collectées et référence inégalée à ce jour en la matière. La même année, François Courboin prend la suite de Bouchot à la tête du département des Estampes et poursuit la même politique d'acquisition, malgré cinq années de guerre. Sous sa direction intervient un événement capital, qui modifie radicalement et durablement le visage de la collection de cartes en même temps qu'il l'enrichit considérablement : la donation Georges Marteau.

Depuis 1916 : le jeu de cartes, de la collection particulière à la collection publique

Georges Marteau est le neveu du célèbre fabricant de cartes à jouer Baptiste-Paul Grimaud. Ingénieur des arts et manufactures, diplômé de l'École centrale de Paris, il est directeur de la fabrique de cartes Grimaud, héritée de son oncle. Surtout, il réunit jusqu'à son décès en 1916 une grande collection de cartes à jouer, sans équivalent en France ni à l'étranger. Membre de la Société archéologique, historique & artistique Le Vieux Papier, il ouvre à plusieurs reprises sa collection au public. En 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris et sous la classe 92, il présente onze vitrines dont il est déjà dit qu'elles concentrent « toute l'histoire de la fabrication des cartes à

⁵⁹ Voir : Henri Bouchot, *Journal du Conservateur*, mai 1902 (RESERVE YE-207-4).

⁶⁰ RESERVE KH-30 (A, 22)-FOL

⁶¹ *Ibid.* : « M. Leclerc nous a cédé les 51 cartes numérales lyonnaises avec la signature de Jean de Dale pour le prix de 5.000 f. Il en demandait 5.500. Ces pièces ont un très gros intérêt pour l'histoire iconographique du Lyonnais, aussi n'avons-nous pas hésité à leur consacrer une somme élevée. J'ai obtenu un rabais de 500 f. et en plus j'ai eu en par don le livre imprimé dont ces cartes formaient la couverture. C'est un recueil de sermons de Saint-Bernardin in-4o goth. à 2 col. que je garde comme témoin de notre acquisition ».

⁶² Voir : H. Bouchot, G. Claudin, J. Masson, H. Beraldi, *Exposition de la gravure sur bois à l'École nationale des beaux-arts, Paris, mai 1902*, Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 1902, n° 861.

⁶³ Henri Bouchot, *Les deux cents incunables xylographiques du département des estampes, op. cit.*

⁶⁴ D'Allemagne, archiviste de formation, fait sa carrière à la Bibliothèque de l'Arsenal de 1887 à 1943. Il est membre de la Société nationale des antiquaires de France ainsi que de la Société des bibliophiles français. Grand collectionneur, c'est un important spécialiste des arts décoratifs et des jeux. Sur D'Allemagne, voir Thierry Depaulis, « Henri-René D'Allemagne, l'érudit collectionneur », dans *Revue de la BnF*, octobre 2005, n° 21.

⁶⁵ Henry-René d'Allemagne, *Les cartes à jouer du XIV^e au XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1906.

jouer⁶⁶ ». En 1902, il organise deux visites de sa collection à l'attention des adhérents du Vieux Papier, dont Paul Flobert, fondateur et secrétaire général (1900-1926) de cette société, rend compte en insistant sur la richesse de la collection au regard des autres, privées comme publiques :

« La France, qui fut jadis le grand centre de fabrication des cartes à jouer, est malgré cela très pauvre en documents anciens. Les dépôts publics ne comptent, à notre connaissance, que peu de réunions intéressantes (cabinet des Estampes, musée Carnavalet, bibliothèques de Rouen et de Dijon) et l'indifférence qui, jusqu'à ce jour, a laissé détruire ces petits documents, n'a guère permis la création de collections particulières, des plus difficiles à constituer. Il faut donc s'attendre à voir plutôt des réunions de pièces que de véritables collections, et constater de grands vides que le hasard seul peut combler. Cependant, en ce qui concerne M. Marteau, nous emploierons le mot collection, tant la qualité s'y allie à la quantité [...]. Cette belle collection est complétée par une très riche bibliographie et par un nombre considérable d'édits, ordonnances, et documents officiels qui en sont le complément indispensable⁶⁷. »

Cette collection sans équivalent, Georges Marteau en fait don par testament du 1^{er} juillet 1909 au département des Estampes, en même temps que ses estampes et livres japonais⁶⁸. Elle entre effectivement au département le 12 décembre 1916, conservée dans deux meubles spécialement construits pour l'accueillir⁶⁹, et comprend « 856 feuillets appartenant à 382 jeux anciens ou modernes ; 132 types de papiers de tarots ; 30 reproductions de cartes anciennes ; 95 estampes relatives au jeu de cartes ; 69 arrêts, ordonnances, édits... ; 115 ouvrages relatifs aux jeux de cartes⁷⁰. » Sans doute Marteau a-t-il fait le choix du département des Estampes parce que celui-ci était alors l'un des seuls fonds français véritablement constitué, à même de jouir pleinement de cet enrichissement et de le mettre en valeur.

Enrichi du legs Marteau, le département des Estampes possède désormais une collection de référence. Bien plus, ce don ouvre la voie à une série de dons analogues au cours du XX^e siècle. En 1946, c'est au tour d'Henry D'Allemagne de céder « 6 768 cartes à jouer ou enveloppes de cartes à jouer ; jeux allemands, jeux indiens, jeux de cartes révolutionnaires, jeux de cartes italiens, jeux de cartes belges, jeux de cartes suisses⁷¹ ». Grand spécialiste des jouets et cartes à jouer, D'Allemagne représente en quelque sorte la synthèse de Merlin et de Marteau. D'une érudition égale au premier,

⁶⁶ *Journal des papetiers en gros et en détail, des imprimeurs et des libraires, des relieurs et des cartonniers*, Paris, 1^{er} janvier 1901, p. 16.

⁶⁷ *Le Vieux Papier*, fasc. 14, 1902, p. 514-515.

⁶⁸ « M. Georges Marteau, demeurant 3 rue de la Boétie, vient de mourir, et par testament daté du 1^{er} juillet 1909, il lègue à la Bibliothèque nationale : les estampes japonaises, les livres japonais illustrés, les livres persans et reliures persanes, et la collection de cartes à jouer qu'il possédait. Le dép.t des Estampes hérite des estampes et des albums japonais, des cartes, ainsi que des ouvrages relatifs à ces deux catégories d'estampes », François Courboin, *Journal du Conservateur*, septembre 1916 (RESERVE YE-207-4).

⁶⁹ François Courboin, *Journal du Conservateur*, 12 décembre 1916 (RESERVE YE-207-4). Ces deux meubles n'ont pas été identifiés.

⁷⁰ Registre des dons de 1848 à nos jours, années 1901-1954 (RESERVE YE-85-PET FOL), DON 1916-01600.

⁷¹ Registre des dons de 1848 à nos jours, années 1901-1954 (RESERVE YE-85-PET FOL), DON 1946-06276.

il bâtit lui aussi sa collection comme un ensemble documentaire et y appuie le propos de la somme qu'il publie en 1906⁷². Mais l'organisation et la richesse de sa collection ont peu à envier à celles de Georges Marteau – toutes deux se complétant d'ailleurs efficacement⁷³.

Il faut ensuite attendre les années 1960 pour qu'interviennent deux nouveaux dons d'importance. En 1963, Yves Sicard, directeur des papeteries Grimaud, confie au département environ 400 planches de tirages d'essai de jeux produits par la fabrique Grimaud depuis les années 1900. Cette entrée, qui a lieu alors que la fabrique est rachetée la même année par les établissements Jean-Marie Simon, donne un aperçu extrêmement intéressant des techniques de fabrication des cartes au cours du XX^E siècle. Signe que la carte à jouer continue d'intéresser, le département des Estampes organise cette année-là, sous le commissariat de Jean-Pierre Seguin et de Cécile de Jandin, une exposition retraçant *Cinq siècles de cartes à jouer en France*⁷⁴. Enfin, en 1966, la collection Paul Marteau rejoint celle de son oncle Georges :

« En juillet 1964, Monsieur Paul Marteau annonçait son intention de donner sa collection de cartes à jouer au Cabinet des Estampes. Elle a en effet été constituée en grande partie comme un complément de celle qui avait été donnée en 1916 par Georges Marteau, son oncle. [...] Il n'est pas indifférent que le don Paul Marteau consacre la richesse incomparable, unique, de la Bibliothèque nationale dans un domaine qui retient de plus en plus l'attention, car depuis quelques années surtout, la carte à jouer, déjà mise en valeur par les peintres cubistes, prend une place de plus en plus grande dans les arts décoratifs et la publicité. Monsieur Marteau avait bien compris que la Bibliothèque nationale attachait un grand prix à cette collection [...]»⁷⁵.

Composée de 458 jeux de cartes, elle est exposée en 1967⁷⁶ en l'honneur du donateur décédé, dernier maître cartier au sein d'un métier désormais dominé par les grands groupes internationaux. Le don Paul Marteau a constitué la dernière grande entrée de jeux de cartes du XX^E siècle, de même que le legs de Georges Marteau avait été la première d'importance, au début du siècle. Pour autant, le fonds du département continue de s'enrichir et d'être mis en valeur au cours

⁷² *Les cartes à jouer du XIV^E au XX^E siècle, op. cit.*

⁷³ « Le mois de décembre a été particulièrement fructueux. Parmi les dons, je signalerai particulièrement [...] celui de M. d'Allemagne. Des cartes à jouer de tous pays et de toutes mes époques, complètent admirablement l'ancien don Marteau. Cette collection a servi à M. d'Allemagne à écrire son ouvrage classique sur les cartes à jouer. C'est un agréable devoir pour moi d'attirer votre attention sur ce don important qui est dû entièrement aux excellentes relations que M. Adhémar entretient avec le donateur, l'un et l'autre faisant partie de l'association « Les amis du vieux papier ». J'ai fait une visite de remerciement à M. d'Allemagne qui habite un extraordinaire immeuble rue des Mathurins, dont il est propriétaire et dont les cinq étages sont littéralement envahis de sa collection, mobilier, statues, peintures, bibelots, ustensiles de toutes les époques etc... C'est un bric-à-brac ahurissant mais constitué par un homme véritablement possédé du démon de la collection et doublé d'un érudit de classe, une figure comme on n'en verra plus, à cause de la crise du logement », Jean Laran, *Rapport à l'administrateur sur l'activité de décembre 1946*, 8 janvier 1947 (RESERVE YE-207-PET FOL).

⁷⁴ Jean-Pierre Seguin et Cécile de Jandin, *Cinq siècles de cartes à jouer en France*, Paris, Bibliothèque nationale, 1963, 93 p.

⁷⁵ Jean Adhémar, « Éléments pour M. l'administrateur », dans *Dons 1966* (RESERVE YE-207-BOITE PET FOL).

⁷⁶ Jean-Pierre Seguin, Cécile de Jandin et Marie-Thérèse Gourdon, *La carte à jouer: donation faite à la Bibliothèque nationale par Monsieur Paul Marteau, maître cartier*, Paris, Bibliothèque nationale, 1967, 44 p.

des années 1970-1980, d'abord avec l'entrée de jeux d'artistes⁷⁷, puis avec l'exposition « Jeu, tarot et magie » organisée par Marie-Claude Atger-Ravel et Thierry Depaulis en 1984, enfin avec l'acquisition d'une trentaine de jeux entre 1984 et 1987, à l'initiative de Gisèle Lambert⁷⁸.

Dernière étape de trois siècles et demi d'enrichissements et de travaux minutieux, un récolement de l'intégralité des cartes à jouer du département des Estampes est mené en 2013. Il aboutit à la redécouverte d'un pan entier de la collection Merlin, reconditionnée et intégrée au fonds général ; au catalogage exhaustif de près de 2 000 jeux et suites de cartes à jouer ; à un rapprochement des jeux anciens avec une production artistique récente et contemporaine qui témoigne de la vitalité de la carte à jouer ; enfin, à la numérisation intégrale de la collection. Au moment où elle devient accessible en ligne, présenter l'histoire de sa constitution à partir d'archives méconnues et de sources inédites est un enjeu majeur pour continuer à la faire vivre, pour offrir à tous la possibilité d'en mesurer la beauté, pour documenter les particularités de chaque jeu ; en un mot, pour explorer le dessous des cartes.

⁷⁷ Au nombre desquels : Sonia Delaunay, « Études pour le jeu de cartes simultané » ; Jean Dubuffet, « Algèbre de l'Hourloupe : 52 figures extrapolatoires » ; Salvador Dali, « Jeu de cartes conçu pour l'orfèvre Puiforcat à Paris ».

⁷⁸ Saisie en douane de 23 jeux en 1984 (ACQ 1984-73432) et acquisitions en vente à Drouot en 1986 et 1987 (ACQ 1987-73960 et ACQ 1987-74376)